

Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE
DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES
2016 & 2017

(Financement PAGIPG)

RAPPORT D'AUDIT DE LA COMMUNE DE ZE

VERSION DEFINITIVE

Juin 2020

Marché N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	13/12/2019
Rapport provisoire	26/12/2019
X RAPPORT DEFINITIF	15/06/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 (ancien N°2005-B-0040) - N°CNSS : 06300407 – IFU N°
3200800565618 Siègè : Immeuble BEC C/239 Zongo – 02 BP 1913 Cotonou _Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Siègè : 136 Quartier Keguè –
06 BP 60535 Lomé _ Tel/ (00228) 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES
Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMQ du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0099804

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 ET 2017.....	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	1
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION.....	2
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées.....	2
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)	2
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	3
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation).....	3
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité	3
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	14
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	14
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	17
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes.....	17
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	17
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes	20
8.4.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	21
8.5.	Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés	22
IX.	ANNEXES	23

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat n°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différentes Communes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 (lot 2), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit de la Commune de Zè.

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'autorité contractante visitée (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en République du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité ;
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des Autorités Contractantes (AC) au titre de la période sous revue ;
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation ;
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC ;
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière ;
- vii. Analyse de la performance des AC ;
- viii. Annexes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 et 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public de la Commune de Zè au titre des exercices budgétaires 2016-2017.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Années	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	8	56 159 911
	Marchés de la population mère	14	98 233 228
	%	57%	57%
2017	Marchés audités	9	148 264 348
	Marchés de la population mère	28	317 299 837
	%	32%	47%

➤ Opinion sur la gestion 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de la Commune de Zè au titre de la gestion budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	4	1	3	0	0
2	Demande de cotation	4	2	2	0	0
Total général		8	3	5	0	0
%		100%	37,50%	62,50%	0,00%	0,00%

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul

✓ Défavorable

Compte tenu du poids des conclusions qualifiées d'irrégulière telles que mentionnées dans le tableau ci-dessus, nous estimons que les procédures de passation des marchés publics au titre de l'exercice 2016 n'ont pas été conduites en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ Opinion sur la gestion 2017

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de la Commune de Zè au titre de la gestion budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/ favorable avec réserve	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	8	1	6	0	1
2	Demande de cotation	1	0	0	0	1
Total général		9	1	6	0	2
%		100%	11,11%	66,67%	0,00%	22,22%

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul

✓ **Défavorable**

Compte tenu du poids des conclusions qualifiées d'irrégulière telles que mentionnées dans le tableau ci-dessus, nous estimons que les procédures de passation des marchés publics au titre de l'exercice 2017 n'ont pas été conduites en conformité avec la réglementation en vigueur.

Fondements des opinions

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en République du Bénin et ses décrets d'application.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants de la Commune de Zè conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures et de l'exécution effective des contrats passés par la Commune de Zè, nous avons retenu la population primaire des marchés communiqués par l'AC et ensuite complété par les marchés ne faisant pas partie de la liste de l'AC et communiqués par la DNCMP afin d'avoir la population totale. A cet effectif total, s'ajoutent éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèce, nous n'avons identifié aucun marché ayant fait l'objet de recours.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Années	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	AOO	36 169 187	5	36 169 187	5	100%	100%
	Demande de cotation	62 064 041	9	38 039 850	5	61%	56%
	Total général	98 233 228	14	74 209 037	10	76%	71%
2017	AOO	227 038 847	14	192 310 848	11	85%	79%
	Demande de cotation	90 260 990	14	49 876 835	9	55%	64%
	Total général	317 299 837	28	242 187 683	20	76%	71%

Commentaire :

A la lecture du tableau ci-dessus, il ressort que les procédures utilisées pour les marchés selon la base de données communiquée à la mission sont l'appel d'offres ouvert et la demande de cotation. Par ailleurs, en application des critères d'échantillonnage de l'ARMP à la base de données des marchés passés au titre des exercices 2016 et 2017, il a été obtenu une sélection de 76% en valeur et 71% en volume au titre de l'exercice 2016 et 76% en valeur pour 71% en volume en ce qui concerne l'exercice 2017.

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Années	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	43 990 338	6	42 973 389	5	98%	83%
	Travaux	54 242 890	8	31 235 648	5	58%	63%
	Total général	98 233 228	14	74 209 037	10	76%	71%
2017	Fournitures	79 489 000	8	71 870 900	6	90%	75%
	Prestations intellectuelles	6 879 992	3	6 879 992	3	100%	100%
	Travaux	230 930 845	17	163 436 791	11	71%	65%
	Total général	317 299 837	28	242 187 683	20	76%	71%

Commentaire :➤ **Gestion 2016**

Il ressort du tableau précédent que deux (02) types de marchés sont passés au titre de la gestion budgétaire 2016 à savoir les travaux et les fournitures. Les marchés de travaux sont les plus représentés en valeur et en volume de la population mère tandis que les marchés de fournitures sont plus usités en valeur de l'échantillon. Ces deux types de marché sont passés à volumes égaux au niveau de l'échantillon.

➤ **Gestion 2017**

Il ressort du tableau que les marchés de travaux, de prestations intellectuelles et de fournitures sont les trois (03) types de marché passés au titre de la gestion budgétaire 2017. Les marchés de travaux sont les plus représentés en valeur et en volume. Cette tendance est la même aussi bien dans la population mère qu'au niveau de l'échantillon.

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu sont consignés dans le tableau n°3 ci-après :

Tableau n°3 : Echantillon d'audit (2016 & 2017)

- Gestion 2016

ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE DE LA COMMUNE DE ZE_ GESTION BUDGETAIRE 2016								
N° d'ordre	Objet du marché	Financement	Date d'approbation	Référence du marché	Titulaire (attributaire)	Mode de passation	Montant (F CFA HT)	Type de marché
1	Acquisition de matériels bureautiques au profit des services de mairie de Zè (cinq climatiseurs, une poinçonneuse pour les valeurs inactives et un photocopieur au profit du SP- PRMP)	FADeC non affecté (Investissement)	25/03/2016	n°2/04/C-ZE/SG/PRMP/CCPMP/CCMP du 16/02/2016	LES MERVEILLES	AOO	11 016 949	FOURNITURE
2	Avenant N°1 au contrat pour les Travaux de réfection et d'équipement du compartiment archive du bâtiment annexe n°01 de la mairie de Zè	FADeC non affecté (Investissement)	25/03/2016	n°2/19/C-ZE/SG/PRMP/CCPMP/CCMP du 28/11/2016	ETS ATP	AOO	1 890 071	TRAVAUX
3	Contrat pour l'extension des réseaux d'AEV de Dokota-Waga, de Koundokpoé, d'Adjan, de Dawé et déplacement des réseaux d'AEV de Tangbo, de Dodji-Bata et du périmètre des travaux de bitumage de la voie Tangbo - Zè dans la commune de Zè	FADeC non affecté (Investissement)	17/05/2016	n°2/06/C-ZE/SG/PRMP/CCPMP/CCMP du 17/05/2016	ETS AKOUMBOSSOU & FILS	DEMANDE DE COTATION	7 059 576	TRAVAUX
4	Travaux d'entretien courant des infrastructures de transport rural par l'approche participative avec la haute intensité de main d'œuvre (HIMO), lot n°1	FADeC affecté Pistes Rurales (BN)	19/10/2016	n°2/12/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 19/10/2016	AFRISOFT	AOO	12 245 626	TRAVAUX
5	Travaux d'entretien courant des infrastructures de transport rural par l'approche participative avec la haute intensité de main d'œuvre (HIMO), lot n°2	FADeC affecté Pistes Rurales (BN)	19/10/2016	n°2/13/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 19/10/2016	EL FISS ARTS BATIMENTS	DEMANDE DE COTATION	5 803 500	TRAVAUX
6	Acquisition de matériel informatiques avec accessoires au profit des services de la Mairie de Zè	FADeC non affecté (Investissement)	09/09/2016	n°2/08/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 09/09/2016	ETS FORCE CHADIV	DEMANDE DE COTATION	3 997 600	FOURNITURE
7	Acquisition de matériels ludiques au profit des écoles primaires et maternelles publiques de la commune de Zè	FADeC affecté MEMP Entr. & Rép.	31/10/2016	n°2/15/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 31/10/2016	ETS LA BELLE ETOILE	DEMANDE DE COTATION	5 925 350	FOURNITURE
8	Erection du mur de clôture de la Mairie de Zè (façade de derrière)	FADeC non affecté (Investissement)	25/05/2016	N°2/07/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP du 25/05/2016	Ets LA JOIE PLUS	DEMANDE DE COTATION	4 236 875	TRAVAUX
9	Fourniture de mobiliers scolaires au profit des des Ecoles Maternelles et Primaires de la Commune de Zè	FADeC affecté MEMP Entr. & Rép.	21/11/2016	N°2/17/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 21/11/2016	CYR LABEL	AOO	11 864 000	FOURNITURE
10	Acquisition de deux groupes électrogènes sur les réseaux d'AEV de Dokota-Waga et d'Aïfa dans la Commune de Zè	FADeC non affecté (Investissement)	21/11/2016	N°2/18/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 21/11/2016	ETS LA NOMINALE BENIN	AOO	10 169 490	FOURNITURE
TOTAL							74 209 037	

- Gestion 2017

ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE DE LA COMMUNE DE ZE_ GESTION BUDGETAIRE 2017								
N° d'ordre	Objet du marché	Financement	Date d'approbation	Référence du marché	Titulaire (attributaire)	Mode de passation	Montant (F CFA HT)	Type de marché
1	Construction de quatre (04) hangars à huit (08) places (un sur le parking des conducteurs de taxi-moto à Zè-Centre et trois autres dans les petits marchés des villages tels que: Togoudo à Hékanmè, Djégbà à Dawé et Tanta à Adjan dans la Commune de Zè	FADeC non affecté (Investissement)	20/03/2017	N°3/01/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 20/03/2017	LE BERGER ET COMPAGNIE	DEMANDE DE COTATION	10 336 351	TRAVAUX
2	Construction de dortoirs au Centre de Formation Professionnelle pour Enfants Vulnérables de Zè		13/04/2017	Avenant n°01 au contrat N°3/02/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 24/03/2017	ETS FENU	AOO	984 914	TRAVAUX
3	Construction d'un Poste d'Eau Autonome (PEA) à Akpali-Kpèvi dans la Commune de Zè		05/05/2017	N°3/04/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 14/04/2018	CNC BTP	AOO	21 590 000	TRAVAUX
4	Construction d'un module de trois salles de classes avec bureau-magasin et équipements à l'EPP de Hountakon B dans la Commune de Zè		05/05/2017	N°3/05/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 14/04/17	EDYCO BTP	AOO	16 694 915	TRAVAUX
5	Construction d'un module de trois salles de classes avec bureau-magasin et équipements à l'EPP de Gbèto B dans la Commune de Zè		05/05/2017	N°3/06/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 14/04/2017	ETS LA JOIE PLUS	AOO	16 696 610	TRAVAUX
6	Construction d'un module de trois salles de classes avec bureau-magasin et équipements à l'EPP de Gbagodo (Arrondissement de Djigbé) dans la Commune de Zè		05/05/2017	N°3/07/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 14/04/2017	EDYCO BTP	AOO	21 184 220	TRAVAUX
7	Réhabilitation d'un module de trois salles de classes avec bureau-magasin à l'EPP de Sèdjè-Dénou et d'un module de trois salles de classes simples à l'EPP d'Agbodjèdo dans la Commune de Zè		02/06/2017		STE GLOBAL SERVICE AND BUSINESS SARL	AOO	16 083 267	TRAVAUX
8	Acquisition de matériels informatiques (4 ordinateurs portatifs, 2 ordinateurs de bureau, 7 imprimantes, 10 onduleurs et 1 photocopieur) avec accesoirs au profit des services de la Mairie de Zè		08/06/2017	N°3/09/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 08/06/2017	ETS KORAM	DEMANDE DE COTATION	6 355 900	FOURNITURE
9	Réalisation des études du projet d'aménagement de la piste de desserte rurale Agbata-Gbozounmè-Agoundji-Djigbé Agué longue de 8 Km environ		10/07/2017	N°3/14/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 10/07/2017	FEDOL TRIANGLE	DEMANDE DE COTATION	1 860 000	PI
10	Réalisation des études du projet d'aménagement de la place publique et la réalisation du monument aux morts		10/07/2017	N°3/15/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 10/07/2017	BIC BENIN	DEMANDE DE COTATION	1 999 992	PI
11	Réalisation des études du projet de construction de ponceau sur la traversée de la rivière Wovi à Wo-Togoudo		10/07/2017	N°3/16/C-ZE/PRMP/CCMP/CCMP/S-PRMP du 10/07/2017	setca ingénieur conseils	DEMANDE DE COTATION	3 020 000	PI
12	Construction d'un module de cinq boutiques et d'un module de deux boutiques dans le marché de Zè-Centre dans la Commune de Zè		09/08/2017	N°3/17/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 17/10/2017	LE BERGER ET COMPAGNIE	DEMANDE DE COTATION	20 762 248	TRAVAUX
13	Construction de onze modules de latrines à double cabines dans les bureaux des arrondissements de la Commune de Zè (lot n°2)		25/08/2017	N°3/21/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 25/08/2017	STE AFRIQUE CONSTRUCTION BTP	DEMANDE DE COTATION	6 990 465	TRAVAUX
14	Acquisition d'une poinçonneuse pour les valeurs inactives au profit de la Mairie de Zè		17/10/2017	N°3/24/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 17/10/2017	STE MERCI PLUS	AOO	19 350 000	FOURNITURE
15	Construction des bureaux de l'Arrondissement de Sèdjè-Dénou dans la Commune de Zè		28/11/2017	N°3/25/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 03/11/2017	PHARIC GROUP	AOO	25 344 070	TRAVAUX
16	Fourniture de mobiliers scolaires au profit des écoles maternelles et primaires publiques de la Commune de Zè		28/11/2017	N°3/27/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 20/11/2017	CERTRAB - QUIMPI	AOO	11 860 500	FOURNITURE
17	Fabrication de dallettes pour la fermeture des caniveaux passant devant les boutiques du marché de Zè -Centre		04/12/2017	N°3/30/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-prmp du 04/12/2017	CNC - BTP	DEMANDE DE COTATION	6 769 730	TRAVAUX
18	Acquisition de quatre fauteuils cadres au profit des services de la Mairie de Zè		12/12/2017	N°3/31/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 12/12/2017	ETS DEO GRACIAS LE PÈRE	DEMANDE DE COTATION	2 118 500	FOURNITURE
19	acquisition de trois (03) véhicules de fonction au profit du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Zè	Fonds propres	09/08/2017	N°3/19/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 03/08/2017	STE LOGIC SYSTEM SARL	AOO	21 603 000	FOURNITURE
20	acquisition de dix sept (17) motos de fonction au profit des chefs d'arrondissement et de deux services administratifs (SAC, S-PRMP) de la Mairie de Zè		04/07/2017	N°3/12/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 15/06/2017	EGB	AOO	10 583 000	FOURNITURE
TOTAL							242 187 683	

Commentaire :

Il ressort de l'analyse des tableaux ci-dessus que :

➤ **Gestion 2016**

En 2016, huit (08) des marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs. Ces marchés ont été passés au terme de huit (08) procédures distinctes comme en témoigne la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	4	4
2	Demande de cotation	4	4
Total général		8	8

➤ **Gestion 2017**

En 2017, seulement neuf (09) des onze (11) marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs. Ces marchés ont été passés au terme de sept (07) procédures distinctes comme en témoigne la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	8	6
2	Demande de cotation	1	1
Total général		9	7

Les marchés non fournis au consultant au titre des gestions 2016 et 2017 sont listés dans les tableaux ci-dessous.

➤ **Gestion 2016**

ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE DE LA COMMUNE DE ZE NON COMMUNIQUE_ GESTION BUDGETAIRE 2016								
N° d'ordre	Objet du marché	Financement	Date d'approbation	Référence du marché	Titulaire (attributaire)	Mode de passation	Montant (F CFA HT)	Type de marché
1	Travaux d'entretien courant des infrastructures de transport rural par l'approche participative avec la haute intensité de main d'œuvre (HIMO), lot n°1	FADeC affecté Pistes Rurales (BN)	19/10/2016	n°2/12/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 19/10/2016	AFRISOFT	AOO	12 245 626	TRAVAUX
2	Travaux d'entretien courant des infrastructures de transport rural par l'approche participative avec la haute intensité de main d'œuvre (HIMO), lot n°2	FADeC affecté Pistes Rurales (BN)	19/10/2016	n°2/13/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 19/10/2016	EL FISS ARTS BATIMENTS	DEMANDE DE COTATION	5 803 500	TRAVAUX
TOTAL							18 049 126	

➤ **Gestion 2017**

ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE DE LA COMMUNE DE ZE NON COMMUNIQUE_ GESTION BUDGETAIRE 2017								
N° d'ordre	Objet du marché	Financement	Date d'approbation	Référence du marché	Titulaire (attributaire)	Mode de passation	Montant (F CFA HT)	Type de marché
1	Acquisition de matériels informatiques (4 ordinateurs portatifs, 2 ordinateurs de bureau, 7 imprimantes, 10 onduleurs et 1 photocopieur) avec accessoires au profit des services de la Mairie de Zè	FADeC non affecté (Investissement)	08/06/2017	N°3/09/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 08/06/2017	ETS KORAM	DEMANDE DE COTATION	6 355 900	FOURNITURE
2	Réalisation des études du projet d'aménagement de la piste de desserte rurale Agbata-Gbozounmè-Agoundji-Djigbé Agué longue de 8 Km environ		10/07/2017	N°3/14/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 10/07/2017	FEDOL TRIANGLE	DEMANDE DE COTATION	1 860 000	PI
3	Réalisation des études du projet d'aménagement de la place publique et la réalisation du monument aux morts		10/07/2017	N°3/15/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 10/07/2017	BIC BENIN	DEMANDE DE COTATION	1 999 992	PI
4	Réalisation des études du projet de construction de ponceau sur la traversée de la rivière Wovi à Wo-Togoudo		10/07/2017	N°3/16/C-ZE/PRMP/CCMP/CCMP/S-PRMP du 10/07/2017	setca ingénieur conseils	DEMANDE DE COTATION	3 020 000	PI
5	Construction d'un module de cinq boutiques et d'un module de deux boutiques dans le marché de Zè-Centre dans la Commune de Zè		09/08/2017	N°3/17/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 17/10/2017	LE BERGER ET COMPAGNIE	DEMANDE DE COTATION	20 762 248	TRAVAUX
6	Construction de onze modules de latrines à double cabines dans les bureaux des arrondissements de la Commune de Zè (lot n°2)		25/08/2017	N°3/21/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 25/08/2017	STE AFRIQUE CONSTRUCTION BTP	DEMANDE DE COTATION	6 990 465	TRAVAUX
7	Fourniture de mobiliers scolaires au profit des écoles maternelles et primaires publiques de la Commune de Zè		28/11/2017	N°3/27/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 20/11/2017	CERTRAB - QUIMPI	AOO	11 860 500	FOURNITURE
8	Fabrication de dallettes pour la fermeture des caniveaux passant devant les boutiques du marché de Zè -Centre		04/12/2017	N°3/30/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-prmp du 04/12/2017	CNC - BTP	DEMANDE DE COTATION	6 769 730	TRAVAUX
9	Acquisition de quatre fauteuils cadres au profit des services de la Mairie de Zè		12/12/2017	N°3/31/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 12/12/2017	ETS DEO GRACIAS LE PÈRE	DEMANDE DE COTATION	2 118 500	FOURNITURE
10	acquisition de trois (03) véhicules de fonction au profit du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Zè	Fonds propres	09/08/2017	N°3/19/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 03/08/2017	STE LOGIC SYSTEM SARL	AOO	21 603 000	FOURNITURE
11	acquisition de dix sept (17) motos de fonction au profit des chefs d'arrondissement et de deux services administratifs (SAC, S-PRMP) de la Mairie de Zè		04/07/2017	N°3/12/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 15/06/2017	EGB	AOO	10 583 000	FOURNITURE
TOTAL							93 923 335	

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

Existence, Capacité, régularité et fonctionnement des organes de passation et de contrôle
(Réf/ C1 à C6)

N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE					Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	Sous commission d'analyse	CCMP	
1	Existence	C1	OK	KO	OK	OK	OK	Note A
2	Conformité	C2	OK	KO	KO	KO	OK	
3	Organisation et fonctionnement	C3	OK	N/A	OK	OK	OK	RAS
4		C4	OK	N/A	OK	OK	OK	RAS
5		C5	OK	N/A	OK	OK	OK	RAS
6		C6	OK	N/A	OK	OK	OK	RAS
7		C7	KO	N/A	KO	KO	KO	Note B
8		C8	KO	N/A	KO	N/A	N/A	Absence de publication des attributions provisoires et définitives

Légende

- C1 Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)
- C2 Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation Profil/Poste)
- C3 Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)
- C4 Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés
- C5 Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, Signature par les personnes habilitées)
- C6 Qualité du système d'archivage (Taux d'exhaustivité des pièces, Disponibilité de salle d'archives / Archiviste)
- C7 Existence des moyens matériels et financiers (Cadre de travail, Mats et mobiliers de bureau, Matériels informatiques, Dotations financières pour diverses publication, Primes de désintéressement...)
- C8 Publication des décisions d'attribution

Note A :

Les actes de désignation et de mise en place des différents organes de la Commune de Zè ne précisent pas les profils (et non les fonctions) des membres desdits organes ; ceci ne nous permet pas d'apprécier la conformité de la composition de l'organe suivant l'article 10 du décret n°2010-496 du 26 novembre 2010 portant attribution, organisation et fonctionnement de la PRMP, de la CPMP et de la CCMP. Par ailleurs, il ne nous a pas été communiqué d'acte de mise en place du secrétariat de la PRMP (valable pour les exercices 2016 & 2017) des sous-commissions d'analyse. Cependant, il faut signaler qu'un acte de mise en place du secrétariat permanent de la PRMP datant d'octobre a été communiqué.

Note B :

Sur la question des moyens, l'autorité contractante a fait observer ce qui suit :

- les moyens matériels et humains sont jugés plutôt satisfaisants au niveau des organes de passation et de contrôle des marchés publics de la Commune. Cependant, le défaut d'actualisation de l'arrêté du Ministre chargé des finances portant désintéressement des membres des organes de passation et de contrôle ne permet de rétribuer lesdits membres. Le plaidoyer de l'ARMP est sollicité à cet effet ;
- le décaissement des frais de publication des avis d'appel à concurrence est souvent compromis par la lourdeur administrative des procédures internes en la matière ; ce qui impacte négativement le respect des délais de passation des marchés. Ici également, l'arbitrage de l'ARMP est sollicité dans la mesure du possible.

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditable collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	67,50%	64,00%

Le taux, pour chaque gestion budgétaire, représente la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert et celles de demande de cotation. **(Voir en annexe 3 les fiches d'exhaustivité).**

Ces différents taux révèlent que le système d'archivage de la Commune de Zè sur les dossiers de passation des marchés paraît globalement satisfaisant, même s'il reste perfectible.

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)

Les plans prévisionnels de passation des marchés publics au titre des exercices 2016 et 2017 ont été mis à la disposition de la mission. L'examen desdits plans révèle d'une part qu'ils sont élaborés conformément au modèle-type de l'ARMP. D'autre part, nous avons noté que les marchés audité sont inscrits aux plans de passation.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus. Le délai moyen de passation (entre le dépôt des plis et la signature du contrat) calculé :

➤ Au titre de l'exercice 2016

Le délai moyen de passation des marchés calculé au titre de l'exercice 2016 est de **89 jours** pour sept (07) des marchés rattachés à l'exercice 2016 et pour lesquelles nous avons pu calculer le délai.

Ce délai moyen nous paraît satisfaisant au regard du délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP) et témoigne de la célérité observée dans les tâches de passation des marchés au niveau de la Commune.

➤ Au titre de l'exercice 2017

Le délai moyen de passation des marchés calculé au titre de l'exercice 2016 est de **103 jours** pour quatre (04) des marchés rattachés à l'exercice 2017 et pour lesquelles nous avons pu calculer le délai.

Ce délai dépasse largement le délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

Le tableau de détermination dudit délai est présenté en annexe 3.

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les marchés de gré à gré et de demande de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du répertoire des prix de référence applicable.

Dans le cas d'espèce, l'échantillon des marchés communiqué par l'AC comporte quatre (04) marchés passés par demande de cotation en 2016 et un (01) marché en 2017.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

➤ Gestion 2016

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

AOO N°2/17/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP du 20/10/15

1. Marché N°2/02/C-Zè/SG/PRMP/CCPMP/CCMP du 16/02/16 relatif à l'acquisition de matériels bureautiques au profit des services de mairie de Zè (cinq climatiseurs, une poinçonneuse pour les valeurs inactives et un photocopieur au profit du SP- PRMP), attribué à Les Merveilles pour un montant HT de 11.016.949 FCFA, source de financement : FADeC 2015

Les pièces manquantes :

- ANO de l'organe compétent sur le DAC ;
- Preuve de publication des attributions provisoire et définitive ;
- Preuve d'approbation du marché ;
- Preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPMP 2016 ;
- Respect des critères d'analyse et d'évaluation inscrits dans le DAO ;
- Effort de bonne gestion du délai de passation (80 jours entre la date de dépôt des offres et la date de signature du contrat) ; ce qui induit la signature du contrat dans le délai de validité des offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Non-respect du délai de réception des offres (date de publication du DAC : 04/11/2015 et date de limite de dépôt des offres : 20/11/2015) contrairement aux dispositions de l'article 60 de la loi n°2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière en raison du non-respect du délai de réception des offres.

2. Marché N°2/19/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 28/11/16 relatif à l'avenant N°1 au contrat pour les Travaux de réfection et d'équipement du compartiment archive du bâtiment annexe n°01 de la mairie de Zè, attribué à Ets ATP pour un montant HT de 1.890.071 FCFA, source de financement : FADeC 2015

Les pièces manquantes :

- Preuve d'approbation du contrat d'avenant

Les points forts (forces) relevés :

- Autorisation de la CCMP pour la prise d'avenant ;
- Montant de l'avenant inférieur à 20% du montant du marché initial

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est régulière.

AOO N°2/12/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 17/08/2016

3. Marché N°2/17/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 21/11/16 relatif à la fourniture de mobiliers scolaires au profit des Ecoles Maternelles et Primaires de la Commune de Zè, attribué à CYR LABEL pour un montant HT de 11.864.000 FCFA, source de financement : FADeC/MEMP 2016

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication des attributions provisoire et définitive ;
- Preuve d'approbation du marché

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPMP 2016 ;
- Respect des critères d'analyse et d'évaluation inscrits dans le DAO ;
- Effort de bonne gestion du délai de passation (62 jours entre la date de dépôt des offres et la date de signature du contrat) ; ce qui induit la signature du contrat dans le délai de validité des offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Non-respect du délai minimum d'attente entre l'information aux soumissionnaires non retenus (11/11/2016) et la signature du contrat (21/11/2016) contrairement aux dispositions de l'article 85 de la loi n°2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière en raison du non-respect du délai minimum d'attente entre l'information aux soumissionnaires non retenus et la signature du contrat.

AOO N°2/07/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 05/08/2016

4. Marché N°2/18/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 21/11/16 relatif à l'acquisition de deux groupes électrogènes sur les réseaux d'AEV de Dokota-Waga et d'Aïfa dans la Commune de Zè, attribué à LA NOMINALE BENIN, approuvé le 28/12/2016 pour un montant HT de 10/169/490 FCFA, source de financement : FADeC non affecté 2016

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication des attributions provisoire et définitive

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPMP 2016 ;
- Respect des critères d'analyse et d'évaluation inscrits dans le DAO ;
- Effort de bonne gestion du délai de passation (59 jours entre la date de dépôt des offres et la date de signature du contrat) ; ce qui induit la signature du contrat dans le délai de validité des offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Non-respect du délai minimum d'attente entre l'information aux soumissionnaires non retenus (11/11/2016) et la signature du contrat (21/11/2016) contrairement aux dispositions de l'article 85 de la loi n°2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière en raison du non-respect du délai minimum d'attente entre l'information aux soumissionnaires non retenus et la signature du contrat.

Tableau statistiques des opinions données sur les procédures d'appel d'offres ouvert

N° d'ordre	Réf. du Marché	Objet du Marché	Valeur TTC du Marché	Opinions	
				1	2
1	n°2/04/C-ZE/SG/PRMP/CCPMP/CCMP du 16/02/2016	Acquisition de matériels bureautiques au profit des services de mairie de Zè (cinq climatiseurs, une poinçonneuse pour les valeurs inactives et un photocopieur au profit du SP- PRMP)	11 016 949	X	
2	n°2/19/C-ZE/SG/PRMP/CCPMP/CCMP du 28/11/2016	Avenant N°1 au contrat pour les Travaux de réfection et d'équipement du compartiment archive du bâtiment annexe n°01 de la mairie de Zè	1 890 071		X
3	N°2/17/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 21/11/2016	Fourniture de mobiliers scolaires au profit des des Ecoles Maternelles et Primaires de la Commune de Zè	11 864 000		X
4	N°2/18/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 21/11/2016	Acquisition de deux groupes électrogènes sur les réseaux d'AEV de Dokota-Waga et d'Aïfa dans la Commune de Zè	10 169 490		X
TOTAL			34 940 510	11 016 949	23 923 561

Légende

- 1 Procédure régulière
- 2 Procédure irrégulière

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION**DC N°2/24/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP du 15/12/2015**

5. Marché N°2/06/C-Zè/SG/PRMP/CCPMP/CCMP du 17/05/16 relatif à l'extension des réseaux d'AEV de Dokota-Waga, de Koundokpoé, d'Adjan, de Dawé et déplacement des réseaux d'AEV de Tangbo, de Dodji-Bata et du périmètre des travaux de bitumage de la voie Tangbo - Zè dans la commune de Zè, attribué à Ets AKOUMBASSOU et Fils pour un montant HT de 7.059.576 FCFA, source de financement : FADeC 2015

Les pièces manquantes :

- Preuve d'approbation du marché ;
- Preuve de notification du marché approuvé

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPMP 2016 ;
- Respect des critères d'analyse et d'évaluation inscrits dans la DC

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Délai anormalement long entre la date de dépôt des offres (28/12/2015) et la date de signature du contrat (17/05/2016) ; ce qui induit la signature du contrat hors délai de validité des offres.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière en raison de la signature du contrat hors délai de validité des offres (article 91 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

DC N°2/06/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP du 19/07/2016

6. Marché N°2/08/C-Zè/SG/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 09/09/16 relatif à l'acquisition de matériels informatiques avec accessoires au profit des services de la Mairie de Zè, attribué à Ets FORCE CHADIV pour un montant HT de 3.997.600 FCFA, source de financement : FADeC 2016

Les pièces manquantes :

- Preuve d'approbation du marché ;
- Preuve de notification du marché approuvé

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPMP 2016 ;
- Respect des critères d'analyse et d'évaluation inscrits dans la DC ;
- Effort de bonne gestion du délai de passation (44 jours entre la date de dépôt des offres et la date de signature du contrat) ; ce qui induit la signature du contrat dans le délai de validité des offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est régulière sous réserve de la mise à disposition des pièces manquantes.

DC N°2/08/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP

7. Marché N°2/15/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP relatif à l'acquisition de matériels ludiques au profit des écoles primaires et maternelles publiques de la commune de Zè, attribué à Ets LA BELLE ETOILE pour un montant HT de 5.925.350 FCFA, source de financement : FADeC 2016

Les pièces manquantes :

- Preuve d'approbation du marché ;
- Preuve de notification du marché approuvé

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPMP 2016 ;
- Respect des critères d'analyse et d'évaluation inscrits dans la DC ;
- Effort de bonne gestion du délai de passation (75 jours entre la date de dépôt des offres et la date de signature du contrat) ; ce qui induit la signature du contrat dans le délai de validité des offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est régulière sous réserve de la mise à disposition des pièces manquantes.

DC N°2/23/C-Zè/PRMP/CCPMP du 08/12/2016

8. Marché N°2/07/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP/S du 25/05/2016 relatif à l'érection du mur de clôture de la Mairie de Zè (façade de derrière), attribué à LA JOIE PLUS pour un montant HT de 4.236.875 FCFA, source de financement : Budget Communal

Les pièces manquantes :

- ANO de l'organe compétent sur l'attribution provisoire ;
- Preuve de notification d'attribution provisoire ;
- Preuve d'approbation du marché ;
- Preuve de notification du marché approuvé

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PMP 2016 ;
- Respect des critères d'analyse et d'évaluation inscrits dans la DC

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus ;
- Délai anormalement long entre la date de dépôt des offres (22/12/2015) et la date de signature du contrat (25/05/2016) ; ce qui induit la signature du contrat hors délai de validité des offres.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière en raison du défaut d'information aux soumissionnaires non retenus et de la signature du contrat hors délai de validité des offres (articles 85 et 91 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

Tableau statistiques des opinions données sur les procédures de demande de cotation

N° d'ordre	Réf. du Marché	Objet du Marché	Valeur HT du Marché	Opinions	
				1	2
1	n°2/06/C-ZE/SG/PRMP/CCPMP/CCMP du 17/05/2016	Contrat pour l'extension des réseaux d'AEV de Dokota-Waga, de Koundokpoé, d'Adjan, de Dawé et déplacement des réseaux d'AEV de Tangbo, de Dodji-Bata et du périmètre des travaux de bitumage de la voie Tangbo - Zè dans la commune de Zè	7 059 576		X
2	n°2/08/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 09/09/2016	Acquisition de matériel informatiques avec accessoires au profit des services de la Mairie de Zè	3 997 600	X	
3	n°2/15/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 31/10/2016	Acquisition de matériels ludiques au profit des écoles primaires et maternelles publiques de la commune de Zè	5 925 350	X	
4	N°2/07/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP du 25/05/2016	Erection du mur de clôture de la Mairie de Zè (façade de derrière)	4 236 875		X
TOTAL			21 219 401	9 922 950	11 296 451

Légende

- 1 Procédure régulière
- 2 Procédure irrégulière

➤ **Gestion 2017**

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

AOO N°2/15/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 20/10/15

1. Avenant n°1 marché N°3/02/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 24/03/16 relatif la construction de dortoirs au Centre de Formation Professionnelle pour Enfants Vulnérables de Zè, attribué à FENU pour un montant HT de 984.914 FCFA, source de financement : FADeC non affecté 2016

Les pièces manquantes :

- Preuve d'approbation du contrat de l'avenant

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPMP 2017 ;
- ANO de la CCMP sur la prise d'avenant ;
- Montant de l'avenant inférieur à 20% du montant du contrat initial

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est régulière.

2. Marché N°2/27/C-Zè/PRMP/CCPMP/S-PRMP du 16/12/16 relatif à la construction d'un Poste d'Eau Autonome (PEA) à Akpali-Kpèvi dans la Commune de Zè, attribué à CNC BTP, approuvé le 05/05/2017 pour un montant HT de 21.590.000 FCFA, source de financement : FADeC non effecté

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication des attributions provisoire et définitive ;
- Contrat signé

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPMP 2016 ;
- Respect des critères d'analyse et d'évaluation inscrits dans le DAO

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'obtention de l'ANO de l'organe compétent sur le DAC

Conclusion : Nous sommes dans l'impossibilité d'exprimer une opinion pertinente sur la procédure ayant conduit à l'attribution du présent marché en raison de l'indisponibilité de certaines pièces, notamment L'ANO de l'organe compétent sur le DAC et le contrat signé des deux parties.

AOO N°2/18/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 31/10/17

3. Marché N°3/05/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 14/04/17 relatif à la construction d'un module de trois salles de classes avec bureau-magasin et équipements à l'EPP de Hountakon B dans la Commune de Zè, attribué à Ets EDYCO BTP, approuvé le 09/05/2017 pour un montant HT de 16.694.915 FCFA, source de financement : Subvention du FADeC et apport communautaire.

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication des attributions provisoire et définitive

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPMP 2017 ;
- Respect des critères d'analyse et d'évaluation inscrits dans le DAO

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'obtention de l'ANO de l'organe compétent sur le DAC ;
- Délai anormalement long entre la date de dépôt des offres (02/12/2016) et la date de signature du contrat (14/04/2017) ; ce qui induit la signature du contrat hors délai de validité des offres.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière en raison de la signature du contrat hors délai de validité des offres (article 91 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

AOO N°2/18/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 31/10/17

4. Marché N°3/06/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 14/04/17 relatif à la construction d'un module de trois salles de classes avec bureau-magasin et équipements à l'EPP de Gbèto B dans la Commune de Zè, attribué à Ets LA JOIE PLUS, approuvé le 09/05/2017 pour un montant HT de 16.696.610 FCFA, source de financement : FADeC MEMP 2016 et apport communautaire.

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication des attributions provisoire et définitive

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPMP 2017 ;
- Respect des critères d'analyse et d'évaluation inscrits dans le DAO

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'obtention de l'ANO de l'organe compétent sur le DAC ;
- Délai anormalement long entre la date de dépôt des offres (02/12/2016) et la date de signature du contrat (14/04/2017) ; ce qui induit la signature du contrat hors délai de validité des offres.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière en raison de la signature du contrat hors délai de validité des offres (article 91 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

AOO N°2/29/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 31/10/17

5. Marché N°3/06/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 29/12/16 relatif à la construction d'un module de trois salles de classes avec bureau-magasin et équipements à l'EPP de Gbagodo (Arrondissement de Djigbé) dans la Commune de Zè, attribué à Ets EDY. CO BTP, approuvé le 09/05/2017 pour un montant HT de 21.184.220 FCFA, source de financement : FADeC non affecté 2016.

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication du DAC ;
- Preuve de publication des attributions provisoire et définitive

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPMP 2017 ;
- Respect des critères d'analyse et d'évaluation inscrits dans le DAO ;
- Effort de bonne gestion du délai de passation (73 jours entre la date de dépôt des offres et la date de signature du contrat) ; ce qui induit la signature du contrat dans le délai de validité des offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Approbation du contrat hors délai de validité des offres (98 jours entre la date de dépôt des offres et la date d'approbation du contrat) contrairement aux dispositions de l'article 91 de la loi n°2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière en raison de l'approbation du contrat hors délai de validité des offres.

AOO N°2/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP

6. Marché N°3/08/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 10/05/2017 relatif à la réhabilitation d'un module de trois salles de classes avec bureau-magasin à l'EPP de Sèdjè-Dénou et d'un module de trois salles de classes simples à l'EPP d'Agbodjèdo dans la Commune de Zè, attribué à GLOBAL SERVICE AND BUSINESS SARL pour un montant HT de 16.083.267 FCFA, source de financement : FADeC non affecté.

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication du DAC ;
- Preuve de publication des attributions provisoire et définitive ;
- Preuve d'approbation du contrat

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPMP 2017 ;
- Respect des critères d'analyse et d'évaluation inscrits dans le DAO ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'obtention de l'ANO de l'organe compétent sur le DAC ;
- Défaut d'obtention de l'ANO de l'organe compétent sur l'attribution provisoire ;
- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière en raison du défaut d'informations aux soumissionnaires non retenus (article 85 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

7. Marché N°3/12/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 26/04/2017 relatif à l'acquisition d'une poinçonneuse pour les valeurs inactives au profit de la Mairie de Zè, attribué à STE MERCI PLUS, approuvé le 31/10/2017 pour un montant HT de 19.350.000 FCFA, source de financement : FADeC non affecté.

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication des attributions provisoire et définitive ;
- Contrat signé des deux parties ;
- Preuve d'enregistrement du marché ;
- Preuve de notification du marché approuvé

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPMP 2017 ;
- Respect des critères d'analyse et d'évaluation inscrits dans le DAO

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'obtention de l'ANO de l'organe compétent sur l'attribution provisoire

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière en raison du défaut d'obtention de l'ANO de l'organe compétent sur l'attribution provisoire du marché.

8. Marché N°3/10/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 21/07/2017 relatif à la construction des bureaux de l'Arrondissement de Sèdjè-Dénou dans la Commune de Zè, attribué à PHARIC GROUP, approuvé le 06/12/2017 pour un montant HT de 25.344.070 FCFA, source de financement : FADeC non affecté.

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication des attributions provisoire et définitive

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPMP 2017 ;
- Respect des critères d'analyse et d'évaluation inscrits dans le DAO ;
- Effort de bonne gestion du délai de passation (72 jours entre la date de dépôt des offres et la date de signature du contrat) ; ce qui induit la signature du contrat dans le délai de validité des offres.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Approbation du contrat hors délai de validité des offres (105 jours entre la date de dépôt des offres et la date d'approbation du contrat) contrairement aux dispositions de l'article 91 de la loi n°2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière en raison de l'approbation du contrat hors délai de validité des offres.

Tableau statistiques des opinions données sur les procédures d'appel d'offres ouvert

N° d'ordre	Réf. du Marché	Objet du Marché	Valeur HT du Marché	Opinions		
				1	2	3
1	Avenant n°01 au contrat N°3/02/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 24/03/2017	Construction de dortoirs au Centre de Formation Professionnelle pour Enfants Vulnérables de Zè	984 914	X		
2	N°3/04/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 14/04/2018	Construction d'un Poste d'Eau Autonome (PEA) à Akpali-Kpèvi dans la Commune de Zè	21 590 000			X
3	N°3/05/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 14/04/17	Construction d'un module de trois salles de classes avec bureau-magasin et équipements à l'EPP de Hountakon B dans la Commune de Zè	16 694 915		X	
4	N°3/05/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 14/04/2017	Construction d'un module de trois salles de classes avec bureau-magasin et équipements à l'EPP de Gbèto B dans la Commune de Zè	16 696 610		X	
5	N°3/07/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 14/04/2017	Construction d'un module de trois salles de classes avec bureau-magasin et équipements à l'EPP de Gbagodo (Arrondissement de Djigbé) dans la Commune de Zè	21 184 220		X	
6		Réhabilitation d'un module de trois salles de classes avec bureau-magasin à l'EPP de Sèdjè-Dénou et d'un module de trois salles de classes simples à l'EPP d'Adjodjèdo dans la Commune de Zè	16 083 267		X	
7	N°3/24/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 17/10/2017	Acquisition d'une poignéeuse pour les valeurs inactives au profit de la Mairie de Zè	19 350 000		X	
8	N°3/25/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 03/11/2017	Construction des bureaux de l'Arrondissement de Sèdjè-Dénou dans la Commune de Zè	25 344 070		X	
TOTAL			137 927 997	984 914	115 353 082	21 590 000

Légende

- 1 Procédure régulière
- 2 Procédure irrégulière
- 3 Impossibilité de se prononcer

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION

9. Marché N°3/01/C-Zè/PRMP/CCPMP/CCMP/S du 23/03/2017 relatif à la construction de quatre (04) hangars à huit (08) places (un sur le parking des conducteurs de taxi-moto à Zè-Centre et trois autres dans les petits marchés des villages tels que: Togoudo à Hèkanmè, Djègba à Dawé et Tanta à Adjan dans la Commune de Zè), attribué à LE BERGER ET COMPAGNIE pour un montant HT de 10.336.351 FCFA, source de financement : FADeC 2016

Les pièces manquantes :

- Lettre d'invitation à soumissionner ;
- Preuve d'approbation du marché ;

- Preuve de notification du marché approuvé

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPMP 2017 ;
- Respect des critères d'analyse et d'évaluation inscrits dans la DC

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Date et heure limite de dépôt non mentionnée

Conclusion : Nous sommes dans l'impossibilité d'exprimer une opinion pertinente sur la procédure ayant conduit à l'attribution du présent marché en raison de l'indisponibilité de certaines pièces, notamment la lettre d'invitation à soumissionner mentionnant la date et l'heure limite de dépôt des offres.

Tableau statistiques des opinions données sur les procédures de demande de cotation

N° d'ordre	Réf. du Marché	Objet du Marché	Valeur TTC du Marché	Opinions
				Procédure régulière
1	N°3/01/C-ZE/PRMP/CCPMP/CCMP/S-PRMP du 20/03/2017	Construction de quatre (04) hangars à huit (08) places (un sur le parking des conducteurs de taxi-moto à Zè-Centre et trois autres dans les petits marchés des villages tels que: Togoudo à Hèkanmè, Djègba à Dawé et Tanta à Adjan dans la Commune de Zè	10 336 351	X
TOTAL			10 336 351	10 336 351

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au cours de notre mission, nous n'avons pas observé l'existence de recours au titre des exercices 2016 et 2017. Ainsi, nous n'avons pas d'observation faire à ce niveau.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

L'audit de l'exécution financière des marchés se résume comme suit :



Gestion 2016

N° d'ordre	Réf Marché	Libellés	Délai d'exécution (en jours)	Date d'ordre de service/ remise de site	Réception provisoire	Retard (en jours)	Montant du marché	Montant total mandaté	Taux d'exécution financière	Garantie de bonne exécution	Observation
1	2/06 bis/C-ZE/SG/PRMP/CCMP du 25/03/2016	Contrat pour les travaux de réfection et d'équipement du compartiment Archive du bâtiment annexe n°1 de la Mairie de Zè	60	N/F	N/F	-	17 123 416	17 123 416	100%	-	Non fourniture d'importantes pièces ne permettant pas d'effectuer une analyse complète
2	2/06 /C-ZE/SG/PRMP/CCMP/CCMP du 17/05/2016	Travaux d'extension des réseaux d'AEV de Dokota-Waga, de Koundokpoé, d'Adjan de Dawé et de placement des réseaux d'AEV de Tangbo, de Dodji-Bata du périmètre des travaux de bitumage de la voie Tangbo-Zè	N/F	N/F	N/F	-		8 330 800	#DIV/o!	-	
3	2/12 /C-ZE/PRMP/CCMP/CCMP/S-PRMP	Travaux d'entretien courant des ITR par l'approche participative HIMO (Lot 1)	60	N/F	14/12/2017	-	14 449 839	14 449 839	100%	-	
4	2/13 /C-ZE/PRMP/CCMP/CCMP/S-PRMP du 19/10/2016	Travaux d'entretien courant des ITR par l'approche participative HIMO (Lot 2)	60	N/F	14/12/2017	-	6 848 130	6 848 130	100%	-	
5	2/07 /C-ZE/PRMP/CCMP/CCMP du 25/05/2016	Contrat pour l'érection du mur de clôture de la Mairie de Zè (façade derrière) dans la commune de Zè	30	N/F	N/F	-	4 999 513	4 999 513	100%		

➤ Gestion 2017

N° d'ordre	Réf Marché	Libellés	Délai d'exécution (en jours)	Date d'ordre de service/ remise de site	Réception provisoire	Retard (en jours)	Montant du marché	Montant total mandaté	Taux d'exécution financière	Garantie de bonne exécution	Observation
1	03/01/C-ZE/PRMP/CCMP/SP RMP du 23/03/2017	Construction de 4 hangars à 08 places	N/F	N/F	N/F	-		12 196 894	#DIV/o!	-	Indisponibilité des pièces ne permettant pas d'effectuer une analyse complète
2	03/02/C-ZE/PRMP/CCMP/SP RMP du 23/03/2017	Construction de dortoirs au CFP pour enfants vulnérables	N/F	N/F	N/F	-		17 298 592	#DIV/o!	-	
3	3/04 /C-ZE/PRMP/CCMP/C CMP/S-PRMP du 14/04/2017	Construction d'un PEA o Kpali-Kpèvi, Commune de Zè	N/F	N/F	N/F	-		25 476 200	#DIV/o!	-	
4	3/05 /C-ZE/PRMP/CCMP/C CMP/S-PRMP	Construction d'un module de classes avec Bureau magasin à l'EPP Honentakon B	N/F	N/F	N/F	-		18 112 575	#DIV/o!	-	
5	3/06 /C-ZE/PRMP/CCMP/C CMP/S-PRMP du 14/04/2017	Construction d'un module de trois salles de classe avec Bureau Magasin à EPP de Gbéto	N/F	N/F	N/F	-		18 127 700	#DIV/o!	-	
6	3/07/C-ZE/PRMP/CCMP/C CMP/S-PRMP	Construction d'un module de 3 salles de classe avec Bureau Magasin à l'EPP Gbagodo	N/F	N/F	N/F	-		24997380	#DIV/o!	-	
7	3/08/C-ZE/PRMP/CCMP/C CMP/S-PRMP du 10/05/2017	Réhabilitation d'un module de 3 salles à l'EPP Sèdjè Dénou et Agbodjèdo	N/F	N/F	N/F	-		18978255	#DIV/o!	-	
8	3/24/C-ZE/PRMP/CCMP/C CMP/S-PRMP	Acquisition d'un poinçonneau pour les valeusr inactives	N/F	N/F	N/F	-		22833000	#DIV/o!	-	
9	3/25/C-ZE/PRMP/CCMP/C CMP/S-PRMP du 22/12/2017	Travaux de construction des bureaux de l'arrondissement de Sèdjè-Dénou dans la commune de Zè	N/F	N/F	N/F	-		29906003	#DIV/o!	-	

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen de non-conformité théoriquement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité effectif.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	KO	0,00	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	N/A	-	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	N/A	-	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Cour des comptes	N/A	-	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	KO	0,00	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	KO	0,00	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
		NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES		0,00		

Conclusion : Le niveau de performance est de 0,00%.

Nous pouvons noter qu'il y a mise en place défailtante des organes de passation et de contrôle des marchés publics et que la Commune de Zè ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

➤ Gestion 2016

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan prévisionnel de passation des marchés publics	10	8	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	-	Pas de procédure dérogatoire	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	5	4	1	25%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	5	4	1	25%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	5	4	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	10	7	1	14%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	10	7	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	10	7	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	5	4	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	5	4	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	5	3	3	100%	RAS	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	10	8	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	10	8	7	88%	Pas de preuve d'approbation	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	-	Pas de recours	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE_REVUE DE CONFORMITE (A)				20,98%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				67,50%		
	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF (C = A/B)				31,08%		

Conclusion : Le taux de non-conformité effectif est de 31,08%.

Nous pouvons dire qu'il y a une **conformité moyenne** et qu'en 2016, la Commune de Zè n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.

➤ **Gestion 2017**

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan prévisionnel de passation des marchés publics	20	9	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	-	Pas de procédure dérogatoire	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	11	7	4	57%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	11	7	3	43%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	9	1	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	20	5	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	20	8	6	75%	Décalage entre la date de dépôt des offres et la date d'ouverture	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	20	8	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	11	7	2	29%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	9	1	0	0%	Non applicable	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	11	7	7	100%	RAS	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	20	9	3	33%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	20	9	3	33%	Pas de preuve d'approbation	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	-	Pas de recours	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE_REVUE DE CONFORMITE (A)				39,85%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				64,00%		
	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF (C = A/B)				48,21%		

Conclusion : Le taux de non-conformité effectif est de 48,21%.

Nous pouvons dire qu'il y a une **conformité moyenne** et qu'en 2017, la Commune de Zè n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.

8.5. Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés

En raison de l'indisponibilité de nombreuses pièces de règlement, le cabinet est limité dans l'appréciation de la performance liée à la revue de l'exécution financière.

IX. ANNEXES**ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES**

N° d'ordre	Entité	Noms et prénoms	Fonctions
1	Commune de Zè	ADJAGBE D. Joseph	SPMP
2		DANGBENON Joseph	Maire
3		AZONVE K. Honoré	C/SAF

ANNEXE 2 : LES TABLEAUX D'EXHAUSTIVITE

➤ 2016

- Procédure d'appel d'offres ouvert

		DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			TOTAL Requi s	TOTAL	%	% Global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Acquisition de matériels bureautiques au profit des services de mairie de Zè (cinq climatiseurs, une poinçonneuse pour les valeurs inactives et un photocopieur au profit du SP- PRMP)	1	1	1	0	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	73%
2	Fourniture de mobiliers scolaires au profit des Ecoles Maternelles et Primaires de la Commune de Zè	1	1	1	0	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	
3	Acquisition de deux groupes électrogènes sur les réseaux d'AEV de Dokota-Waga et d'Aïfa dans la Commune de Zè	1	1	1	0	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

- Procédure de demande de cotation

		Demande de cotation		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			TOTAL Requi s	TOTAL	%	% Global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Contrat pour l’extension des réseaux d’AEV de Dokota-Waga, de Koundokpoé, d’Adjan, de Dawé et déplacement des réseaux d’AEV de Tangbo, de Dodji-Bata et du périmètre des travaux de bitumage de la voie Tangbo - Zè dans la commune de Zè	1	1	1	0	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	0	0	15	10	67%	62%
2	Acquisition de matériel informatiques avec accessoires au profit des services de la Mairie de Zè	1	1	1	0	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	0	0	15	10	67%	
3	Acquisition de matériels ludiques au profit des écoles primaires et maternelles publiques de la commune de Zè	1	1	1	0	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	0	0	15	10	67%	
4	Erection du mur de clôture de la Mairie de Zè (façade de derrière)	1	1	1	0	0	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	15	7	47%	

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

➤ 2017

- Tableau d'exhaustivité de la procédure d'appel d'offres ouvert

		DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			TOTAL Requi s	TOTAL	%	% Global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Construction d'un Poste d'Eau Autonome (PEA) à Akpali-Kpèvi dans la Commune de Zè	1	1	1	0	0	0	1	1	1	N/A	1	1	0	0	1	0	15	9	60%	64%
2	Construction d'un module de trois salles de classes avec bureau-magasin et équipements à l'EPP de Hountakon B dans la Commune de Zè	1	1	1	0	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	
3	Construction d'un module de trois salles de classes avec bureau-magasin et équipements à l'EPP de Gbèto B dans la Commune de Zè	1	1	1	0	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	
4	Construction d'un module de trois salles de classes avec bureau-magasin et équipements à l'EPP de Gbagodo (Arrondissement de Djigbé) dans la Commune de Zè	1	1	1	0	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	
5	Réhabilitation d'un module de trois salles de classes avec bureau-magasin à l'EPP de Sèdjè-Dénou et d'un module de trois salles de classes simples à l'EPP d'Agbodjèdo dans la Commune de Zè	0	1	1	0	1	1	1	0	0	N/A	0	0	0	1	0	0	15	6	40%	
6	Acquisition d'une poinçonneuse pour les valeurs inactives au profit de la Mairie de Zè	1	1	1	0	0	1	1	1	0	N/A	1	1	0	0	0	0	15	8	53%	
7	Construction des bureaux de l'Arrondissement de Sèdjè-Dénou dans la Commune de Zè	1	1	1	0	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

Liste des pièces concernées par le tableau d'exhaustivité des procédures d'appels d'offres ouvert (AOO)

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. DAO

- a. Avis d'appel d'offres publié
- b. Dossier d'Appel d'Offres validé

3. Réception & Ouverture des offres

- c. Offres des soumissionnaires
- d. Actes de désignation des membres de la CPMP
- e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres
- f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

4. Analyse, évaluation & attribution

- g. Rapport d'analyse et de synthèse
- h. PV d'attribution provisoire des offres signé
- i. Avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. Avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. Preuve de notification d'attribution provisoire
- l. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus
- m. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

5. Contractualisation

- n. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- o. Preuve de notification du marché au titulaire
- p. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Liste des pièces concernées par le tableau d'exhaustivité des procédures de Demande de Cotation (DC)

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. Dossier de demande de cotation

- a. Lettre d'invitation à soumissionner (Avis de consultation publié)
- b. Dossier de demande de cotation validé

3. Réception & Ouverture des offres

- c. Offres des soumissionnaires
- d. Actes de désignation des membres de la CPMP
- e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres
- f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

4. Analyse, évaluation & attribution

- g. Rapport d'analyse et de synthèse
- h. PV d'attribution provisoire des offres signé
- i. Avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. Preuve de notification d'attribution provisoire
- l. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus
- m. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

5. Contractualisation

- n. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- o. Preuve de notification du marché au titulaire
- p. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

ANNEXE N°3 : DETERMINATION DU DELAI MOYEN DE PASSATION**➤ Gestion 2016**

N°ordre	A	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Acquisition de matériels bureautiques au profit des services de mairie de Zè (cinq climatiseurs, une poinçonneuse pour les valeurs inactives et un photocopieur au profit du SP- PRMP)	16	0	88	-	104
2	Contrat pour l'extension des réseaux d'AEV de Dokota-Waga, de Koundokpoé, d'Adjan, de Dawé et déplacement des réseaux d'AEV de Tangbo, de Dodji-Bata et du périmètre des travaux de bitumage de la voie Tangbo - Zè dans la commune de Zè	13	0	141	-	154
3	Acquisition de matériel informatiques avec accessoires au profit des services de la Mairie de Zè	8	0	44	-	52
4	Acquisition de matériels ludiques au profit des écoles primaires et maternelles publiques de la commune de Zè	12	0	75	-	87
5	Erection du mur de clôture de la Mairie de Zè (façade de derrière)	14	0	152	-	166
6	Fourniture de mobiliers scolaires au profit des des Ecoles Maternelles et Primaires de la Commune de Zè	32	10	52	-	94
7	Acquisition de deux groupes électrogènes sur les réseaux d'AEV de Dokota-Waga et d'Aïfa dans la Commune de Zè	45	7	52	37	141
TOTAL						798
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						621
Volume de marchés concernés (pertinents)						7
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						89

➤ **Gestion 2017**

N°ordre	A	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Construction d'un module de trois salles de classes avec bureau-magasin et équipements à l'EPP de Hountakon B dans la Commune de Zè	28	10	123	25	186
2	Construction d'un module de trois salles de classes avec bureau-magasin et équipements à l'EPP de Gbèto B dans la Commune de Zè	28	10	123	25	186
3	Construction d'un module de trois salles de classes avec bureau-magasin et équipements à l'EPP de Gbagodo (Arrondissement de Djigbé) dans la Commune de Zè	-	8	65	25	98
4	Construction des bureaux de l'Arrondissement de Sèdjè-Dénou dans la Commune de Zè	33	6	66	33	138
TOTAL						608
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						411
Volume de marchés concernés (pertinents)						4
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						103

ANNEXE N°4 : PV DE RESTITUTION

**PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES
MARCHES PUBLICS AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016-2017**

Nom de l'autorité contractante : Commune de Zè

Date de tenue de la séance de restitution : 15 janvier 2020

Heure de démarrage : 10h 25 mn

Heure de fin : 11h 50 mn

Personnes présentes à la séance :

(Cf liste de présence de la séance de restitution ci-jointe)

I. Récapitulatif des pièces collectées au cours de la restitution

Les taux d'exhaustivité qui sont de 67,50% et 64,00% respectivement pour 2016 et 2017 ont été communiqués et expliqués. Ces taux n'incluent pas les marchés non communiqués (02 pour 2016 et 11 pour 2017). Les pièces manquantes sur les marchés communiqués sont consignées à la section 5.5 du rapport provisoire. Certains documents d'ordre général comme les actes de désignation ont également manqué à la documentation communiquée.

II. Récapitulatif des pièces en cours de collecte

Les actes de désignation et de mise en place des organes (PRMP, CPMP et CCMP) ont été communiqués sur place. La date du **vendredi 24 janvier 2020 à 10h** a été retenue pour la mise à disposition des pièces complémentaires mentionnées dans le rapport provisoire.

III. Synthèse des observations du consultant

3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'AC

Les actes de désignation et de mise en place des organes sont à l'instant communiqués. La synthèse de l'appréciation de l'existence formelle et du fonctionnement régulier desdits organes sera communiquée au rapport définitif.

Les auditeurs ont également adressé la question aux acteurs sur l'existence des moyens (humains, matériels, financiers) adéquats de travail.

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de la Commune de Zè au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017, appelle les conclusions ci-après de la part des auditeurs :

24

T

1

Gestion 2016

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	4	1	3	0	0
2	DC	4	2	2	0	0
Total général		8	3	5	0	0
%		100%	37,50%	62,50%	0,00%	0,00%

Légende

REG Procédure régulière
 RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
 IRR Procédure irrégulière
 NUL Marché nul
 IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

Gestion 2017

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	8	1	6	0	1
2	DC	1	0	0	0	1
Total général		9	1	6	0	2
%		100%	11,11%	66,67%	0,00%	22,22%

Légende

REG Procédure régulière
 RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
 IRR Procédure irrégulière
 NUL Marché nul
 IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

Les auditeurs ont explicité les motifs justifiant chacune de ces opinions. Ils ont mentionné également que ces opinions peuvent être modifiées en fonction de la communication des informations manquantes.

3.3. Sur les plaintes

L'autorité contractante affirme n'avoir reçu aucune plainte aux titres des gestions budgétaires 2016 et 2017. D'ailleurs le point des décisions de l'ARMP n'en a pas fait cas.

3.4. Sur l'exécution financière

A ce niveau, il a été mentionné que les diligences sur l'appréciation de l'exécution financière des marchés sont en cours et que la synthèse sera communiquée à l'audité sou peu.

84

P

IV. Observations de l'audité

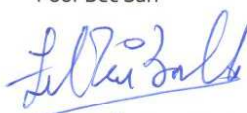
Les observations de l'audité ont porté sur les points suivants :

- L'audité estime que les pièces manquantes existent et seront communiquées à la mission dans le délai retenu (**vendredi 24 janvier 2020 à 10h**) en vue de l'amélioration de la performance de la Commune en matière de passation des marchés ;
- La question de décompte du délai légal d'attente a été évoquée. L'autorité contractante n'a pas l'habitude de considérer la dernière date d'accusé de réception de l'information aux soumissionnaires non retenus ;
- L'audité aurait souhaité avoir les dates renseignées dans le tableau de détermination des délais de passation au lieu des durées ;
- Des demandes de prorogation de délai de validité des offres sont souvent adressées aux soumissionnaires, le cas échéant. Copie desdites demandes sera communiquée à la mission ;
- Les moyens matériels et humains sont jugés plutôt satisfaisants au niveau des organes de passation et de contrôle des marchés publics de la Commune. Cependant, le défaut d'actualisation de l'arrêté du Ministre chargé des finances portant désintéressement des membres des organes de passation et de contrôle ne permet de rétribuer lesdits membres. Le plaidoyer de l'ARMP est sollicité à cet effet ;
- Le décaissement des frais de publication des avis d'appel à concurrence est souvent compromis par la lourdeur administrative des procédures internes en la matière ; ce qui impacte négativement le respect des délais de passation des marchés. Ici également, l'arbitrage de l'ARMP est sollicité dans la mesure du possible.

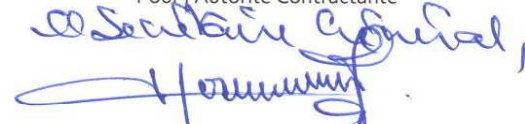
La séance a été levée à 11h 50 mn.

Fait à Zè, le 15 janvier 2020

Pour Bec Sarl


Michel BALLO

Pour l'Autorité Contractante


Gilbert HOUNKPATIN

BEC Sarl
02 BP 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
Email : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

**AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR DIFFERENTES
AUTORITES CONTRACTANTES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 ET 2017**

SEANCE DE RESTITUTION

Autorité Contractante : COMMUNE DE ZE
ZE, le 15/01/2020

Liste de présence

N°	Nom & Prénoms	Responsabilité & Structure	Tél. & Mail	Signature
1	BALLO Zola Michel	Auditeur Cabinet BEE SPRL	+229 21 30 54 22 / bec@becsarl.com	
2	D'ALMEIDA Ewangeline	Auditeur BEC Sarl	65 10 39 71	
3	SOSSA G. Ramuald	S P M P	97667971 nomaldg@gmail.com	
4	AVOCE Jean - Pierre	C/ST-Ze	97633903	
5	KADJA Cadyo	C/SICAS	97367314	
6	ADJAGBE D. Joseph	Représentant C/SAFM	97341412 adjagbejoseph@gmail.com	
7	HONKPAÏN Gilbert	SS Maire	Tél: 97313155 gilbert.honkpaï@gmail.com	